



Centre de Suivi Ecologique

---

## RÉPUBLIQUE DU TOGO

APPUI PRÉPARATOIRE À L'ACCÈS AU FONDS VERT

### RAPPORT TRIMESTRIEL D'ACTIVITÉS

Trimestre n° 1

*FÉVRIER 2017- AVRIL 2017*

COMPOSANTE 2

## 1.0 Contexte

### 1.1 Rappel des principales étapes et du contexte général ayant conduit à la mise en œuvre du Programme d'appui préparatoire à l'accès au Fonds Vert Climat (FVC)

Depuis sa ratification de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) en 1992, le Togo a développé plusieurs stratégies pour orienter son développement et répondre à cet engagement. Alors que la *Stratégie pour une Croissance accélérée et la Promotion de l'Emploi* (SAPE, 2013), le *Cadre stratégique du Plan national de Développement 2018-2022* et *Vision Togo 2030* établissent les orientations du développement, la *Troisième Communication nationale sur les Changements climatiques* (TCNCC, 2015) et la *Contribution prévue déterminée au niveau national* (CPDN, 2015) reconnaissent les enjeux les plus fondamentaux que posent les changements climatiques au Togo et proposent des solutions appropriées aux efforts d'adaptation et d'atténuation à mettre en œuvre.

En février 2015, une requête du Togo pour obtenir le support du Fonds Vert Climat (FVC) via son mécanisme d'appui préparatoire d'accès au Fonds a été acceptée. En juin 2016, un *Accord de don* est signé entre le Centre de suivi écologique (CSE), entité accréditée retenue par le Togo, et le Fonds. Cet Accord de don prévoit l'opérationnalisation et le renforcement de l'Autorité nationale désignée (AND) – Le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) - d'une part, et l'établissement d'un cadre stratégique d'engagement envers le Fonds, incluant l'élaboration d'un Programme pays, d'autre part.

### 1.2 Description de la composante « Élaboration d'un Programme-pays »

Le Programme-pays doit témoigner de l'engagement même du pays envers le Fonds et ses modalités opérationnelles. Son élaboration repose sur les activités principales suivantes :

- Production préalable d'une *Note méthodologique* témoignant de la compréhension du mandat par les consultants, et définissant une vision commune du travail à accomplir.
- Collecte et analyse des documents pertinents de politiques et stratégies nationales pour y reconnaître les éléments de stratégies qui gouverneront l'élaboration du Programme-pays.
- Identification des domaines prioritaires d'investissement.
- Organisation et tenue de trois ateliers de consultation/concertation (information initiale, restitution, présentation/discussion du Programme-pays)
- Élaboration du Programme-pays (version provisoire – version finale)

### 1.3 Rôle et responsabilités principales des intervenants

#### Autorité nationale désignée – AND/(MERF)

Représente le Gouvernement et ses institutions. Exerce la maîtrise d'œuvre des projets et du programme-pays. Assure la concertation, coordination, le suivi et l'évaluation au niveau de chacune des initiatives et de l'ensemble du programme-pays.

#### Partenaire de mise en œuvre/(CSE)

Agit comme partenaire et fiduciaire de la mise en œuvre des projets portés au programme-pays. Offre des services d'appui selon ses compétences et ses capacités.

#### Prestataires de services (consultants)

Le consultant international et le consultant national opèrent en étroite collaboration pour offrir à l'AND l'appui nécessaire pour l'élaboration du Programme-pays en conformité avec les exigences du FVC.

## 2.0 Activités menées et résultats obtenus

Activités prévues pour la période	Résultats obtenus	Livrables produits	Observations et difficultés rencontrées
Préparation de la note méthodologique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vision commune du travail à accomplir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Note méthodologique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail très exigeant. Nécessiterait d'accorder plus de temps à la production de la note.</li> </ul>
Rencontres et collecte des documents pertinents	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ensemble des documents pertinents identifiés préalablement à la mission ont été collectés.</li> <li>• D'autres documents pertinents ont pu être obtenus lors des rencontres individuelles des ministères les plus directement concernés (voir information et consultation des parties prenantes).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification de plus de 50 documents pertinents dont les intitulés ont été fournis dans le rapport de mission 1.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mission trop courte. Les rencontres individuelles sont très productives et constituent un mode de consultation en soi.</li> <li>• Cette première mission est celle qui jette les bases du processus d'information et de consultation. Elle devrait s'étaler sur deux semaines pour être plus efficace.</li> </ul>
Information et consultation des parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontre à la Primature</li> <li>• Rencontre de 6 ministères et 12 Directions</li> <li>• Rencontre de 5 structures pertinentes (plateforme, projets)</li> <li>• Rencontre de 1 Agence gouvernementale</li> <li>• Information et consultation de 45 personnes appartenant à 31 directions, divisions, services ou projets de 17 organisations du secteur public et de la société civile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un atelier d'information et de consultation initiale en trois volets : « Bref rappel des éléments du FVC ayant rapport avec l'élaboration du Programme-pays » - Cadre de concertation pour mener à la plus grande appropriation du Programme-pays par les parties prenantes » - « Mandat des consultants et moyens pour les contacter »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La teneur exacte de cet atelier a été précisée trop tard. Cela a demandé un effort très grand de dernière minute aux consultants et qui s'est ajouté au fait que la mission dans son ensemble était définitivement trop courte.</li> <li>• On devra s'assurer d'une représentativité « régionale » plus grande lors des prochains ateliers.</li> </ul>
Analyse initiale sommaire des documents collectés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il semble que les nombreux documents de politique encadrant le développement du pays sont cohérents quant aux axes et aux objectifs stratégiques proposés. Cela facilitera le travail de mise en rapport des différents documents collectés pour établir une stratégie nationale servant de base à l'élaboration du Programme-pays.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Première identification de ces axes et objectifs stratégiques dans le rapport de mission 1.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étant donné le nombre importants de documents collectés, le travail préparatoire à la livraison de l'atelier de restitution de leur analyse commandera, lui aussi, un niveau d'effort nettement plus important que ce qui avait été inscrit au mandat des consultants.</li> </ul>
Production du	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'appui offert à l'AND</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport conjoint</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il sera nécessaire</li> </ul>

**Comment [DSN1]:** Le contenu de cette colonne ne correspond pas vraiment à des résultats. C'est plutôt un descriptif des activités.

**Comment [RR2]:** Il y a les résultats « opérationnels » qui découlent directement de l'exercice d'une activité (extraits) et les résultats « développementaux » qui résultent de la production de ce premier niveau de résultats. La production de la note méthodologique avait essentiellement pour but de nous assurer que nous partagions une vision commune des objectifs poursuivis et du travail à accomplir. C'est un résultat qui se situe à la marge des deux types de résultats définis plus haut et qui place tout le monde en position de plus grande efficacité face au travail à accomplir. Les documents collectés sont des extraits de l'Activité « collecte » des documents.

**Comment [DSN5]:** De quoi s'agit-il? La teneur de l'activité a été clairement définie dans les TDRs, le contrat et plus tard la note méthodologique.

**Comment [DSN3]:** Ceci n'est pas un livrable. Le livrable serait plutôt le rapport de l'atelier...

**Comment [RR4]:** L'activité d'information et de consultation des parties prenantes devait se faire principalement via un atelier supporté par une présentation PowerPoint préparée et livrée à cet effet. J'ai travaillé plusieurs jours à la préparation de cette présentation et sa teneur finale a été modifiée à la dernière minute pour répondre plus précisément aux demandes du client. J'y ai passé la nuit. Il y a bien là un livrable (la présentation et l'atelier) même si ce livrable n'allait pas chez le CSE.

**Comment [DSN6]:** idem

**Comment [RR7]:** Il s'agit d'un chapitre du rapport qui est un livrable. L'analyse initiale sommaire des documents a donné ce résultat.

rapport de mission 1	pour la préparation du Programme-pays est désormais lancé et suit son cours.	produit et déposé par les consultants et comprenant : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Faits saillants</li> <li>o Compte-rendu rencontres et atelier</li> <li>o Liste des documents collectés</li> <li>o Analyse provisoire et sommaire des principales stratégies nationales</li> </ul>	d'arrimer les résultats des deux composantes de l'appui offert à l'AND pour inscrire très prochainement les besoins reconnus en matière de renforcement institutionnel et de développement des capacités au nombre des initiatives que devra comprendre le Programme-pays pour financement éventuel
Production du rapport trimestriel	• Rapport d'avancement établi en collaboration avec le consultant national	• Le présent rapport d'avancement	• Aucune remarque

### 3.0 Activités prévues et résultats anticipés de la prochaine période

Activités prévues pour le prochain trimestre	Résultats prévus	Livrables prévus	Observations Risques anticipés
Préparation de l'atelier de restitution de l'analyse des documents collectés lors de la mission 1	Aucun résultat attaché à cette activité préparatoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation PowerPoint faisant état des <b>résultats de l'analyse</b> des documents obtenus (partie 1) relevant les éléments pertinents d'une <b>stratégie nationale de développement</b> qui intègre les exigences de l'adaptation aux effets du Changement Climatique, et ceux de la réduction des facteurs qui contribuent à la problématique qu'il définit (partie 2), et proposant une <b>ébauche de Programme-pays</b> à élaborer par la suite (partie 3).</li> <li>• Tenue et animation de l'atelier</li> <li>• Observations, commentaires et doléances à prendre en compte dans l'élaboration du</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail très exigeant qui justifiera le report d'une semaine environ de la date initiale prévue pour la réalisation de la mission 2 au Togo.</li> <li>• Les échanges à distance entre les deux consultants et l'AND ajoutent à la lourdeur de la démarche ici.</li> </ul>

**Comment [RR8]:** Idem. Commentaire précédent concernant l'atelier et son support qui sont des résultats tangibles (extraits de l'activité consultation).

		Programme-pays provisoire	
Animation de l'atelier de restitution	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exercice de consultation et d'échange de vues assurant un haut niveau d'intérêt et de concertation témoignant lui-même d'une appropriation véritable de ce mécanisme de financement par une large représentation des parties prenantes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des copies de la présentation PowerPoint aux participants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'AND devra s'y prendre à l'avance pour rejoindre les parties prenantes et les informer de la tenue de cet atelier.</li> </ul>
Concertation préalable et post-atelier entre l'AND et les consultants avant que ne soit produite la version provisoire du Programme-pays	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appui offert à l'AND conforme à ses attentes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Il conviendra certes d'assurer le réalisme de la stratégie et des investissements à inscrire dans le Programme-pays</li> </ul>
Production du rapport de mission 2	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport conjoint produit et déposé par les consultants et comprenant : <ul style="list-style-type: none"> <li>Faits saillants</li> <li>Compte-rendu de l'atelier de restitution</li> <li>Identification des domaines d'investissement prioritaire</li> <li>Résumé des notes relatives à la consultation</li> <li>Ébauche du programme provisoire présenté</li> </ul> </li> <li>Rapport trimestriel d'activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>

**Comment [DSN9]:** ce ne sont pas des livrables

**Comment [RR10]:** C'est une exigence qui doit faire l'objet d'un rapport comme tel, il me semble. Alors on enlève le mot « collective ». Cela enlèvera l'ambiguïté.

**Comment [RR11]:**

**Comment [DSN12]:** ce n'est pas un résultat

**Comment [RR13]:** Nous tenons cet atelier de restitution dans le but de maintenir le haut niveau d'intérêt pour le processus en cours et d'assurer la concertation la plus large possible quant aux choix qui seront faits. Il me semble que ce serait là un « résultat » très apprécié de cet atelier.

#### 4.0 Conclusion et leçons apprises

Compte tenu du niveau d'effort qu'exigent dans les faits les mandats à remplir par les consultants, il conviendra certes que le Secrétariat du FVC et ses Entités accréditées révisent à la hausse les niveaux d'efforts nécessaires et ajustent les mandats en conséquence à l'avenir, car il y a risque de voir les consultants se désintéresser et ne pas chercher à poursuivre une collaboration soutenue dans le cadre du support offert aux pays pour les appuyer à travers le mécanisme d'appui préparatoire.